

BILAN DU PLAN PISCINES 1

2016-2022



Alors que la Seine-Saint-Denis s'apprête à accueillir les meilleures nageuses et les meilleurs nageurs du monde, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, il est insupportable, pour ne pas dire honteux, que les inégalités d'accès aux activités aquatiques demeurent aussi criantes sur notre territoire.

Avec moins de 60m² de bassin de natation pour 10 000 habitant.e.s, contre plus de 160m² en moyenne en Ile-de-France, nos habitant.e.s subissent de plein fouet la carence en équipements aquatiques. Et pour cause : aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis, près de 60% des enfants qui arrivent en classe de 6ème ne savent pas nager.

C'est pour répondre à cet enjeu de santé publique, de sécurité individuelle et de cadre de vie, que nous avons lancé dès 2016 avec le Département un Plan piscines, mobilisant près de 40 millions d'euros. Ce Plan nous a permis de financer la construction de 3 nouvelles piscines, dont 2 ont déjà été mises en service, et la réhabilitation lourde ou la rénovation de 9 autres piscines, en lien avec les communes concernées.

Au terme de ces 6 dernières années, ce sont ainsi près de 1000m² de lignes d'eau supplémentaires qui sont disponibles en Seine-Saint-Denis pour l'apprentissage de la natation, les loisirs, et même l'organisation de compétitions sportives d'envergure.

Et parce que notre combat en faveur de la réduction des inégalités territoriales est toujours d'actualité, nous lancerons dès cette année avec Zainaba Said-Anzum, Conseillère départementale déléguée au Sport et Emmanuel Constant, Vice-président en charge de l'Education et des JOP 2024, un Plan piscines 2. Ce nouveau plan poursuivra notre soutien massif aux communes dans leur effort de création ou de rénovation des équipements nautiques de proximité.

STÉPHANE TROUSSEL

Président du Département de la Seine-Saint-Denis

CHIFFRES CLÉS DU PLAN PISCINES DÉPARTEMENTAL 2016-2022

3

NOUVELLES
PISCINES
CONSTRUITES

9

PISCINES
RÉNOVÉES

1000m²

DE LIGNES D'EAU
SUPPLÉMENTAIRES
DEPUIS 2016

PRÈS DE

40 millions

D'EUROS
INVESTIS
EN 6 ANS

3 NOUVELLES PISCINES

Pour faire face à la carence de piscines sur le territoire et développer l'apprentissage de la natation pour toutes et tous, le Département a construit ou financé 3 nouvelles piscines depuis 2016 dans des communes identifiées comme prioritaires.

CENTRE AQUATIQUE CLAIRE SUPIOT À PIERREFITTE-SUR-SEINE

Pierrefitte-sur-Seine faisait jusqu'ici partie des communes de Seine-Saint-Denis ne disposant pas d'une piscine, contraignant les habitant.e.s à se rendre à Saint-Denis ou à Stains pour évoluer dans l'eau. Réalisé sous maîtrise d'ouvrage départementale et livré en mai 2022, le centre aquatique Claire Supiot permet enfin aux habitant.e.s de la commune, et notamment aux publics scolaires, de bénéficier d'un équipement de proximité.

Claire Supiot
Athlète olympique et paralympique d'exception



Née à Angers le 28 février 1968, Claire Supiot est une nageuse olympique et paralympique, championne

d'Europe et plusieurs fois championne de France. Diagnostiquée de la maladie de Charcot en 2009, elle est devenue la première Française à participer non seulement aux Jeux Olympiques, mais aussi aux Jeux paralympiques à 33 ans d'écart en concourant au 200m papillon aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988 et au 100m papillon adapté aux Jeux Paralympiques de Tokyo en 2021. C'est ce parcours hors normes et exemplaire de résilience que la ville de Pierrefitte-sur-Seine et le Département de la Seine-Saint-Denis ont souhaité mettre en lumière en donnant son nom à ce nouveau centre aquatique.

FICHE TECHNIQUE

Surface de 2 941 m²
Bassin sportif de 8 lignes d'eau et 10 lignes d'eau pour les publics scolaires
Bassin d'apprentissage de 150 m²
Espace de jeux pour les enfants
Bâtiment à basse consommation énergétique

Coût :

17 MILLIONS D'EUROS

(Dont Région Ile-de-France : 800 000 euros et Agence nationale du sport : 800 000 euros)



Deux nouvelles piscines à dimension olympique :
la Seine-Saint-Denis prête pour accueillir les JOP 2024 !

CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE DU PARC DES SPORTS DE MARVILLE À SAINT-DENIS / LA COURNEUVE

Construit par le Département, le centre aquatique de Marville sera livré en janvier 2024 et accueillera les entraînements de water-polo pour les Jeux Olympiques. Il remplacera l'actuelle piscine de Marville ouverte en 1975, et s'inscrit dans le projet de réaménagement des 33 hectares du Parc départemental des sports de Marville à hauteur de 30 millions d'euros (hors centre aquatique).

FICHE TECHNIQUE

Surface de 4 600m², dont près de 1 600m² de plan d'eau
3 bassins intérieurs et 2 bassins extérieurs
Lagune de jeux
Espace bien-être et balnéothérapie
2 solariums
Plage aqualudique

Coût :

30,5 MILLIONS D'EUROS

(Dont Région Ile-de-France : 800 000 euros et Agence nationale du sport : 800 000 euros)



FICHE TECHNIQUE

Surface de 7000m² dont près de 2600m² de plan d'eau
3 bassins intérieurs dont 1 bassin olympique de 50m et 2 bassins extérieurs
Gradin de 250 places
Espace bien-être et fitness

Coût :

31,6 MILLIONS D'EUROS

(Dont 2,5 millions d'euros financés par le Département)



CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE L'ODYSSÉE À AULNAY-SOUS-BOIS

Ouvert en juin 2021, ce nouvel équipement aquatique, doté d'un bassin olympique et d'un gradin de 250 places, accueillera les entraînements de l'épreuve de natation des Jeux Olympiques de 2024. Porté par la ville d'Aulnay-sous-Bois, le projet a été soutenu financièrement par le Département à hauteur de 2,5 millions d'euros au titre du Plan piscines.

LES PISCINES SOUTENUES DANS LE CADRE DE RÉHABILITATIONS ET EXTENSIONS LOURDES ET LES RÉNOVATIONS ET AMÉNAGEMENTS

9 PISCINES RÉNOVÉES

Le Plan piscines départemental a également financé des réhabilitations, des extensions lourdes ou des rénovations de 9 piscines existantes. Ces investissements ont permis d'augmenter le nombre de mètres carrés de lignes d'eau disponibles en Seine-Saint-Denis, mais aussi la fréquentation des équipements aquatiques avec une augmentation sensible de leur capacité d'accueil.

PISCINE ROGER LEBAS À LIVRY-GARGAN

Rénovation : travaux d'étanchéité des bassins

Coût : 345 000 euros, dont 86 000 euros de subvention du Département

Livraison : 2018

PISCINE RENÉ ROUSSEAU DE STAINS

Rénovation : travaux de réfection du grand bassin + des carrelages des plages

Coût : 1,2 millions d'euros, dont 300 000 de subvention du Département ;

Livraison : 2018

STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ À MONTREUIL

Rénovation : travaux d'étanchéité des plages, réparation du plongeur et travaux de peinture et de métallerie

Coût : 1,2 millions d'euros, dont 300 000 de subvention du Département

Livraison : 2018

CENTRE AQUATIQUE LE CANYON À EPINAY-SUR-SEINE

Réhabilitation lourde : travaux de mise aux normes et de réhabilitation technique et énergétique (rénovation des sols et chauffage)

Coût : 3,3 millions d'euros dont 940 000 de subvention du Département

Livraison : 2018

PISCINE AUGUSTE DELAUNE À SAINT-QUEN-SUR-SEINE

Rénovation : rénovation du plafond (acoustique)

Coût : 250 000 euros, dont 60 000 euros de subvention du Département

Livraison : 2019

PISCINE MUNICIPALE DU RAINCY

Réhabilitation lourde : travaux de mise aux normes et de réhabilitation technique et énergétique (rénovation des sols et chauffage)

Coût : 3,8 millions d'euros, dont 1 million d'euros de subvention du Département

Livraison : 2020

CENTRE NAUTIQUE JACQUES BREL À BOBIGNY

Réhabilitation lourde : mise aux normes des systèmes de traitement d'eau et d'air, agrandissement de l'espace accueil, des vestiaires et des sanitaires, et rénovation des façades

Coût : 7,5 millions d'euros, dont 1 million d'euros de subvention du Département

Livraison : 2021

PISCINE ALICE MILLIAT À PANTIN

Extension lourde : création d'un bassin supplémentaire

Coût : 7,2 millions d'euros dont 1 million d'euros de subvention du Département

Livraison : 2022

PISCINE MARLÈNE PÉRATOU À AUBERVILLIERS

Rénovation : travaux de réfection des vestiaires et mise en accessibilité complète du centre nautique

Coût : 680 000 euros, dont 160 000 euros de subvention du Département

Livraison : 2022



Alors que la Seine-Saint-Denis est un territoire sous-doté en équipements aquatiques, le « Plan piscines » du Département a donné un élan

majeur pour moderniser et agrandir les équipements existants.

Nos investissements ont aussi permis de construire de nouveaux bassins, y compris dans des villes comme Pierrefitte qui en disposent ainsi pour la première fois.

Permettre le développement du savoir-nager et un accès aisé aux activités aquatiques est un devoir. Je suis fière d'agir pour rendre concret ce droit.

Zainaba Saïd-Anzum
Conseillère départementale
déléguée au Sport

BILAN DU PLAN PISCINES I

2016-2022

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

CONTACT PRESSE

Grégoire Larrieu

01 43 93 93 47

glarrieu@seinesaintdenis.fr